

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique cramchaban

**De :** addvc17 <addvc17@orange.fr>

**Date :** 10/07/2019 09:22

**Pour :** pref-envir-pref17 <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Enquête publique parc éolien des Chagnasses.

Commune de CRAM CHABAN

Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Notre association , tenue informée de l'enquête d'utilité publique que vous menez tient à vous présenter les doléances suivantes.

Nous sommes contre ce projet, dire que l'éolien participe positivement au réchauffement climatique est une affirmation commerciale .Faut-il encore le prouver !

Les parcs sont juste des dévoreurs de paysage. Intermittant et mettant en œuvre des centrales thermiques polluantes.

L'annonce théorique des autorités de l'arrêt des centrales à charbon en 2022 est très incertaines.

Stop aux mitages du territoire ,stop aux subventions qui ne profitent qu'aux promoteurs et entraînent l'augmentation des tarifs à la consommation.

Encore 1,3% en aout , l'éolien est tout juste une monnaie convoitée par certain élus au détriment du bien être des citoyens.

ADDVC association de développement durable de la vallée du curé